

APPEL À PROJETS Accompagnement numérique de la mobilité franco-allemande

Date limite de réception des dossiers de candidature : 10 septembre 2021

Objectifs et cadre général

Cet appel à projets s'adresse à l'ensemble des coopérations gérant un ou plusieurs des cursus de Licence et/ou Master et/ou un PhD-Track et/ou un Collège Doctoral Franco-Allemand soutenus par l'UFA. Il vise à permettre aux coopérations sélectionnées de mettre en œuvre une ou plusieurs actions d'accompagnement numérique de la mobilité franco-allemande <u>au cours de l'année universitaire</u> 2021/2022.

Ces actions peuvent préparer, faciliter, accompagner, évaluer, compléter et/ou faire transition au plan numérique avec les dispositifs existants de mobilité des cursus franco-allemands. Contribuant à la valeur ajoutée de ces cursus, elles visent à expérimenter, tester et mettre en œuvre des dispositifs franco-allemands, renforçant par des moyens numériques et à distance, avant, pendant et après leur période de mobilité, l'intégration des étudiant*es concerné*es et leur engagement dans ces cursus, leur expérience de vie et de formation, et leur employabilité future.

Les projets retenus et réalisés dans le cadre du présent appel ont vocation à être envisagés par les établissements sur un plus long terme, voire repris par d'autres coopérations : ces projets présenteront un <u>caractère durable ou réplicable</u>, et seront à même <u>d'être prolongés</u> sur fonds propres.

Le soutien consenti dans ce cadre est à différencier de l'aide exceptionnelle ponctuelle accordée en mai 2021 pour soutenir les cursus du réseau UFA durant la pandémie de CoVid-19. Il se distingue également du forfait d'aide à la communication régulièrement accordé à titre probatoire aux coopérations pour développer la prospection de futur*es étudiant*es.

Conditions d'éligibilité

Tout établissement du réseau UFA, membre ou partenaire, peut poser sa candidature.

Chaque projet présenté devra proposer une ou plusieurs actions d'accompagnement numérique de la mobilité franco-allemande **dans un ou plusieurs domaines ci-dessous** :

- 1) Langues et interculturalité
- 2) Propédeutique, remise à niveau disciplinaire et remédiation
- 3) Aide à la sociabilité, soutien à l'engagement des étudiants en mobilité

Différents types de dispositifs virtuels, et d'outils et méthodes pédagogiques susceptibles d'enrichir par le digital l'expérience de mobilité franco-allemande et de renforcer les bonnes pratiques, y compris dans une configuration hybride se rapportant à la mobilité, peuvent être soumis, **par exemple** :

- Modules, e-formations de type MOOC ou web-conférences (formation interculturelle, enseignement thématique, coaching ou soutien méthodologique pour soutenir l'immersion linguistique, interculturelle et académique dans le pays d'accueil et accès aux marchés de l'emploi), capsules vidéo, plug ins, jeux en ligne (dont serious games, jeux de rôle en ligne favorisant ou améliorant l'expérience de mobilité),
- Plates-formes de communication sociale ou pédagogique et/ou de gestion de données offrant par exemple des outils de vidéo-conférences, instant messaging (remédiation pédagogique, et/ou échange d'expériences et de conseils pratiques, et/ou co-apprentissage, et/ou sociabilité étudiante, etc.),
- Applications pour smartphones, tablettes ou ordinateurs,

- Soutien et assistance technique et pédagogique à l'enseignement à distance et à l'ingénierie de projets et de formation,
- Organisation de rendez-vous et/ou évènements réguliers permettant tutorat et mentorat sous format numérique.

Toutes les idées sont bienvenues dès lors qu'elles respectent les conditions de recevabilité décrites.

Les actions soutenues seront sélectionnées par un jury réuni par l'UFA. Celui-ci appréciera, sur la base des **dossiers de candidature** qui lui seront soumis, le bien-fondé et la cohérence des projets.

Le dossier de candidature présenté doit contenir :

- Une note d'intention stratégique présentant le constat initial, le public-cible, les moyens et mesures proposés, les résultats escomptés, l'articulation avec les autres éléments présentiels et distanciels, la valeur ajoutée du projet, son caractère franco-allemand, sa réplicabilité possible (max. 4 000 signes);
- Un descriptif des modalités concrètes de mise en œuvre : durée du projet et planning de réalisation, solutions et moyens techniques prévus (max. 2 000 signes)
- Un **budget prévisionnel** détaillé d'une page (max. 1 500 signes).

Les candidatures doivent être rédigées en français **ou** en allemand et être présentées par des universités, des écoles supérieures ou des organismes d'enseignement supérieur ou de recherche porteurs d'au moins un cursus intégré labellisé UFA. Les établissements mettant en œuvre plusieurs cursus binationaux ou trinationaux UFA sont invités à présenter une candidature regroupant plusieurs coopérations.

Le <u>montant maximal de financement</u> d'une ou plusieurs actions de communication est, en règle générale, limité à <u>15 000 € par coopération</u>. Le montant minimal est fixé à 2 500 €.

Les dossiers de candidature devront être déposés en ligne à l'adresse suivante : https://www.dfh-ufa.org/fr/actualites/news/accompagnement-numerique-de-la-mobilite-franco-allemande?noredirect=fr FR

Pour rappel ...

Nous vous recommandons d'impliquer dès le dépôt de votre dossier le service Informatique, en charge du Numérique ou de l'Ingénierie de projets digitaux de vos établissements respectifs.

Dépenses éligibles

Sont considérées comme éligibles les dépenses inhérentes aux actions d'accompagnement numérique de la mobilité franco-allemande mises en œuvre au cours de la période de réalisation du projet, comprise entre le 15 octobre 2021 et le 31 octobre 2022.

Peuvent notamment faire l'objet d'un soutien les dépenses suivantes :

- honoraires et frais des prestataires extérieurs et consultants intervenant dans le cadre du projet (agences, entreprises, développeurs *freelance*),
- frais de personnel (hors charges, dans la limite maximale de 20 % du financement alloué),
- matériels informatiques et techniques (abonnements, logiciels, hardware, équipement pour visioconférence, à hauteur maximale de 5 000 euros), sous réserve d'une utilisation collective ou spécifique au cursus.
- coûts de communication induits par le projet (*flyer* en ligne, page ou formulaire web, *mailings*, achat de droits ou frais de production d'images et de sons,...)

Pour toute question sur le projet

Isabelle MARAS, Experte internationale en soutien aux relations extérieures et partenariales

Contact: digital2021@dfh-ufa.org

Calendrier

- 31 mai 2021 : lancement de l'appel à projets
- 10 septembre 2021 (à 12h00) : date limite de dépôt des candidatures en ligne
- 15 octobre 2021 : communication des résultats, début des projets sélectionnés
- 31 octobre 2022 : dernier délai de réalisation du projet
- 31 décembre 2022 : date limite d'envoi des justificatifs.

Bilan des activités

Les coopérations sélectionnées auront à présenter un bref rapport dressant le bilan de leurs actions à l'issue du projet. Celui-ci rappellera :

- la problématique (constat initial et problème ou enjeu à résoudre, objectifs, cible(s)),
- le type d'actions ou le dispositif choisi, et
- les résultats encore attendus ou déjà observés suite à cette ou ces actions et leur impact (ses/leurs effets et conséquences plus larges, au-delà de l'objectif immédiat visé),
- les indicateurs retenus pour évaluer ces derniers et suivre leur évolution (nombre de participants ou inscriptions en ligne/de vues, engagement, etc.).

Communication

Toute communication portant sur les projets sélectionnés dans le cadre de cet appel devra porter la mention : « Action(s) pour l'accompagnement numérique de la mobilité franco-allemande (Université franco-allemande / UFA) ».